*Roquebrune le 28 Février 2019*

**Sortie annuelle « Week-End de la Pentecôte » 8, 9 et 10 Juin 2019**

**à « EYGLIERS » (Lac de Serre–Ponçon -Hautes Alpes)**

Cher(ère) adhérent(e), Cher(ère) ami(e) sympathisant,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que notre Conseil d’administration organisera la sortie annuelle de « Roquebrune - Sports », à nouveau sur les 3 journées du week-end de la Pentecôte (2 nuits), soit les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 Juin 2019. Le choix du lieu de séjour s’est porté sur le Village d’ « Eygliers », dans lavallée de la Durance (Hautes Alpes).

* **Rappel sur le but général de notre sortie annuelle**
* A l’occasion d’un séjour voyage de 3 jours (2 nuits) : établir et renforcer les liens d’amitié entre tous les adhérents, avec la participation des conjoints ; clôturer l’année sportive avec des moments de convivialité et de partage.
* Principe d’activité physique retenu pour favoriser les échanges : randonnées pédestres d’un niveau acceptable par tous, quel que soit l’âge.
* En fonction du secteur géographique, visite de sites particuliers et/ou de lieux culturels ou artistiques.
* **Information générale sur le voyage**
* Transport : en Car de 53-55 places, avec départ à 7 h 00 le samedi et le retour à environ 19 h. le Lundi.
* Centre d’hébergement – restauration : un *Hôtel (type 3 étoiles)*, le « **Lacour**» sur le Village d’Eygliers.
* Programme envisagé (1) :
1. **Samedi**: voyage aller par l’autoroute puis la nationale jusqu’à « Rousset » (Sud du Lac de « Serre–Ponçon »), pique – nique (**apporté parchacun**), puis l’après-midi visite guidée du « muséoscope » + voyage en Car jusqu’au lieu d’hébergement.
2. **Dimanche:** rando sur la journée (avec pique-nique fourni par l’hôtel), sur le secteur du Lac.
3. **Lundi matin :** petite randonnée, pique-nique et voyage retour en Car.
4. **Samedi et Dimanche** : après les dîners, soirées organisées par Roq-Sports dans une salle de l’hôtel.
* **Conditions d’hébergement**
* Hébergement en « chambres pour 2 ou 3 personnes », avec service hôtelier par personne.
* Chaque chambre a sa salle de bains/douches/W.C., avec linge de toilette par personne.
* Lorsque les inscriptions seront enregistrées, une note détaillée sera envoyée à tous les participants inscrits.
* **Restauration prévue dans le « forfait séjour »**
* 2 petits déjeuners traditionnels (dimanche et lundi) ;
* 2 déjeuners des midis (dimanche et lundi), sous forme de paniers repas à prendre avant les départs ;
* 2 dîners au Restaurant de l’hôtel (Samedi soir et Dimanche soir) : Menu du jour + 1/4 vin + café ou infusion compris.
* Les 2 apéritifs collectifs (avant les dîners) sont offerts par « Roquebrune-Sports ».
* **Conditions financières**

Le prix général du voyage par personne (Car + hébergement + restauration + visite guidée) revient à

**212,84 €** si le Car est complet avec 53 personnes.

Afin de permettre à un maximum d’adhérents de participer à cette sortie annuelle, le Conseil d’administration vous la propose aux conditions financières suivantes :

* **150 €** pour l’adhérent (tarif identique pour le conjoint)
* les adhérents étant prioritaires, il est demandé aux *sympathisants* d’adhérer à l’association (section des acivités diverses) pour 30 €, soit un total de **180 €**en ce qui les concerne**.**
* **Inscriptions**

Afin de préparer cette sortie dans les meilleures conditions, nous demandons aux adhérents intéressés de bien vouloir se faire inscrire (2) au moyen du bulletin ci-joint.

Par ailleurs, nous vous demandons de joindre à votre bulletin d’inscription 2 chèques à l’ordre de « Roquebrune – Sports » :

* Le 1er de 70 € par personne qui sera débité à partir du 1er Avril 2019 ;
* Le 2ème d’un montant du reste de votre séjour qui sera encaissé juste après la sortie.

**La date limite du dépôt des incription est fixée au 1er Avril**

Enfin, dès la clôture des inscriptions, le Bureau, après avoir établi la liste des participants à ce voyage, en informera toutes les personnes ayant fait acte de candidature.

En espérant votre adhésion et, dans l’attente de nous retrouver, bien amicalement,

 Pour le Bureau ,

Les organisateurs du voyage : Evelyne HOUDELIER et Jean Luc HERMAN

Le Président,

Robert MASSON

1. Le programme précis et définitif de la sortie fera l’objet, en temps opportun, d’une communication à tous les inscrits retenus.
2. Pour la pratique, toutes les inscriptions seront centralisées par Evelyne.

Rappel : seules les inscriptions accompagnées des chèques demandés seront prises en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler :

**Evelyne Houdelier (06 62 84 93 49)**

ou

Un mail à :  **roquebrunesports@sfr.fr**

- - - - - - - -

« Roquebrune – Sports » : Siège Social : Mairie de Roquebrune S/Argens

**Correspondance : B.P. 600 14-83521 Roquebrune sur Argens Cedex**

Site Internet : [**www.roquebrune-sports.fr**](http://www.roquebrune-sports.fr)

Page Facebook :**https://www.facebook.com/roquebrunesports**

**BULLETIN d’INSCRIPTION(1)**

**à la sortie des 8, 9 et 10 Juin 2019 à « EYGLIERS » (05)**

**NOM, Prénom des personnes participant à la sortie** (2) :

**1°)** ………………………………… ………………………………….Date naissance : ……………………….

**Adhérent** de la Section (3)……………………….

**2°)** Conjoint ……………………………………………………… Date naissance : ………………………..

Préciser si le conjoint est adhérent OUI - NON (3)

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone (4):………………………………….Mail (4): ………………………………………

Souhaite (ent) participer à la sortie des 8, 9 et 10Juin 2019 à EYGLIERS.(5)

**Montant du voyage** :

* Pour adhérent et conjoint : (150 € x …. pers.) = ……………€ (3)
* Pour le sympathisant, **avec son adhésion** (180 € x . … pers.) = ……………€ (3)

**Règlement** : joindre obligatoirement 2 chèques à l’ordre de « Roquebrune Sports » :

* Le 1er , de 70 € par personne qui sera débité à partir du 1er Mars 2019.
* Le 2ème , d’un montant du reste de votre séjour qui ne sera encaissé qu’après la sortie.

 Date : …………………………. Signature : ………………………………….

1. Bulletin à remettre aux ANIMATRICES de votre Section, ou au Délégué Général ou à envoyer à : « Roquebrune Sports » - B.P. 600 14 – 83521 Roquebrune s/Argens Cedex.
2. Préciser les : nom, prénom, date de naissance de chaque participant (pour les assurances)
3. Compléter et/ou rayer la mention inutile.
4. Informations indispensables pour vous communiquer les dernières précisions sur le voyage.

***Date limite de dépôt des candidatures : le 1er Avril 2019***